



ACTION SALLE



OBJECTIF DE L'ATELIER

Responsabiliser les joueur(se)s sur la thématique de la protection de l'environnement.

- **Espace nécessaire**
Vestiaire ou club house
- **Encadrement souhaité**
2 personnes (dont un professionnel de l'environnement)
- **Effectif idéal**
8 à 20 joueur(se)s
- **Durée de l'action**
45 minutes
- **Matériel nécessaire**
Paperboard, chaises, crayons, papiers, tables

→ COMPÉTENCE(S) VISÉE(S)

- **Laisser** les installations en bon état et réduire sa consommation d'énergie

→ CONSIGNES DE L'ATELIER

- Organiser une séance de sensibilisation autour de l'environnement animée par un professionnel.
- Concevoir une charte dénommée : « capitaine de l'environnement » :
 - Répartir 5 joueur(se)s par équipe.
 - Demander à chaque groupe de proposer 5 types de « bons » comportements en lien avec l'environnement.
 - Recenser toutes les idées des différents groupes.
 - Retenir les 10 meilleures idées et les valider collectivement.
 - Modéliser la charte, la signer et la distribuer aux licencié(e)s et leur entourage.
- Nommer 2 joueur(se)s « capitaines de l'environnement » à chaque séance d'entraînement.
- Veiller au respect des éléments de la charte.

→ Remarque

- Exemples d'actions :
- Eteindre les lumières
 - Fermer tous les robinets
 - Veiller à la propreté du vestiaire
 - Veiller à la propreté du terrain après l'entraînement etc.

